

Le petit journal de Saint Jo



AMICALE

LAÏQUE

PORTERIE

ATHLÉTIC

CLUB

N°79 - mars 2015



Vivre ensemble

Les récents évènements qui ont frappé notre pays depuis le début de l'année nous ont tous touchés, choqués, perturbés et interrogés quant à nos règles de vie collective.

Ils ont fait réapparaître des situations contradictoires avec des élans de solidarité qui rassurent, mais aussi des crispations sociales et des peurs souvent entretenues ainsi que des inquiétudes légitimes sur l'avenir et le « vivre ensemble ».

Cette situation n'est pas nouvelle même si certains nostalgiques considèrent que c'était mieux avant. Nous devons cependant être conscients de l'évolution des comportements, des fragmentations sociales et des difficultés que chacun peut rencontrer dans sa vie quotidienne.

Il n'y a pas réponse déjà écrite à ce constat, il nous appartient d'apporter, collectivement notre contribution pour faciliter cette vie collective, pour consolider et reconstruire en permanence le lien social. C'est la responsabilité bien sur de l'état, des responsables publics, de l'école, mais aussi de chaque citoyen.

Les associations et en particulier notre amicale se doivent d'en être les acteurs, même modestes, au quotidien dans le quartier. Elles ont un rôle important à jouer dans la création du lien social.

C'est ce que propose notre Amicale par la mise en œuvre de règles de vie sociale partagées par tous à partir des valeurs communes qui nous servent de référence : la citoyenneté, la laïcité, la solidarité, la fraternité.

La citoyenneté qui donne des droits et des devoirs mais aussi permet la participation à la vie des institutions et à la mise en œuvre du bien commun.

La laïcité qui est une culture permettant l'intégration de tout le monde sans discrimination mais qui ne peut bien sûr la garantir.

La solidarité et la fraternité qui exigent le respect de la différence de l'autre tout en le considérant égal en droit ; la reconnaissance de l'autre dans sa différence (altérité). Respecter l'autre n'implique pas d'être d'accord, n'empêche pas de débattre, de critiquer. Une société tolérante c'est une société d'échanges et de débats permanents.

Eh bien sûr dans la sérénité et la convivialité.

Bernard Courcelle

DANS CE NUMÉRO...

L'AGENDA

LA VIE DU QUARTIER

- ▶ Les nouvelles de Saint-Jo

HISTOIRE

- ▶ Mon village au bord de l'eau

CÔTÉ CULTUREL

- ▶ Bibliothèque
- ▶ Danses traditionnelles
- ▶ Atelier photo
- ▶ Danse modern jazz
- ▶ Musique
- ▶ Anglais
- ▶ Arts plastiques

CÔTÉ SPORT

- ▶ Gymnastique
- ▶ Marche nordique

COMMUNIQUE

- ▶ Anglais
- ▶ Parade de printemps et fête du jeu
- ▶ Festive

▶ Plus d'information sur
www.alpacnantes.net





À VOS AGENDAS !

SAMEDI 21 MARS

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION PHOTO "LÉGÈRETÉ" À 11 H MAISON DE QUARTIER
EXPOSITION DU 21 MARS AU 3 AVRIL

DIMANCHE 29 MARS

BADMINTON: TOURNOI INTERCLUB 9 H À 18 H GYMNASSE SUAPS

DIMANCHE 26 AVRIL

COMMISSION FÊTE : LOTO
À PARTIR DE 14 H
SALLE BONNAIRE

SAMEDI 30 MAI

PARADE DE L'ALPAC
DE 10 H 30 À 12 H, DÉPART MAISON DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 30 MAI

FÊTE DU JEU À PARTIR DE 14 H 30
BIBLIOTHEQUE 1001 PAGES ET PARKING
RUE LOUIS PERGAUD

DIMANCHE 31 MAI

TOURNOI DE HAND

VENDREDI 5 JUIN

PAS ATHLÉTIQUE DE 9 À 12 H STADE
TERRAIN ANNEXE STADE DE LA BEAUJOIRE

SAMEDI 6 JUIN

FESTIVE DU CULTUREL
DE 13 H 30 À 21 H 30
SALLE NANTES-ERDRE

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

FORUM DES INSCRIPTIONS
DE 8 H 30 À 12 H 30
GYMNASSE 1, ROUTE DE SAINT JOSEPH

LA VIE DU QUARTIER

LES NOUVELLES DE SAINT-JO

Les travaux annoncés par notre Petit Journal de novembre ont été réalisés dans les temps : dans le bourg, la rue du Bèle a vu son extrémité mise en sens unique, dans le sens de la descente comme l'avaient demandé les commerçants.

La route de Carquefou se fait une beauté, progressivement : comme elle est appelée à être bordée d'immeubles, on ne peut guère aller plus vite ; chaque nouvelle construction ayant besoin de divers branchements (eau, égouts...), il faudrait détériorer des travaux neufs à chaque nouveau chantier. Fin janvier, les **deux ronds-points de la rue de la Grange-au-Loup** étaient en cours de construction.

Comme prévu, **le nouveau gymnase**, près du garage Renault de la route de Carquefou, sera livré à la rentrée de septembre 2015.

Le collège de la rue de Port-la-Blanche, lui, a pris du retard, à cause semble-t-il d'une contestation d'entrepreneurs, contestation qu'il a fallu régler en justice. Mais la livraison du collège est toujours prévue pour la rentrée 2017.

La construction du **quartier bourgeois-ouest** se poursuit avec de nouveaux immeubles, mais on n'a toujours pas de candidat pour la supérette prévue.

Plusieurs infirmières libérales viennent de s'installer dans notre quartier :

- Martine Layet et Estelle Porez-Denos au 498 ter de la route de Saint-Joseph (Les Pépinières, entre le bourg et les gymnases). Téléphone : 07 63 06 99 09.
- F Guérin et Patricia Renaud, 8 rue du Bèle. Téléphone : 02 40 25 43 17.

Elles interviennent 7 jours sur 7, soit au domicile des patients, soit à leur cabinet, sur rendez-vous.

Le mois de janvier a été l'occasion, pour Madame notre nouveau Maire, d'annoncer une relance du « **dialogue citoyen** » ; les journaux locaux en ont présenté les grandes lignes : conseils de quartier ouverts à tous, ateliers citoyens, « bureau des projets », et même un « budget participatif » qui permettra de financer des aménagements de proximité proposés par les habitants à l'échelle des quartiers. Un projet séduisant, qui ne sera, bien sûr, que ce que les Nantais voudront en faire.

Nos amis de l'association Batignolles-Retrouvailles viennent de réaliser une petite **exposition** destinée à être prêtée gratuitement aux établissements scolaires et aux associations. Elle présente, en 14 panneaux déroulables, l'histoire de notre quartier agricole, de l'usine des Batignolles, des cités en bois disparues et des moyens de transports publics.

L'Atelier photographique de l'Erdre propose son exposition annuelle du 21 mars au 3 avril à la maison de quartier de Saint Joseph de Porterie. Elle est intitulée "Légèreté".



Après les attentats du 11 janvier, 80 000 nantais dans les rues ; parmi eux, de très nombreux Portésiens.

Louis Le Bail

UN PEU D'HISTOIRE

Mon village au bord de l'eau

L'Erdre est une « rivière navigable », elle appartient à l'État. La moindre utilisation des rives de ce domaine public, même pour planter un piquet, devait être précédée d'une demande d'autorisation, du paiement d'une « redevance domaniale », et d'un rappel : obligation de laisser libre un « marchepied » de 3,25 mètres tout au long des rives. Les Ponts et Chaussées, ancien nom des services de l'Équipement, nous ont laissé d'abondantes archives concernant ces demandes ; elles nous racontent la vie des bords de la rivière. Le transport fluvial de marchandises et de passagers est resté important jusqu'à la Seconde Guerre mondiale ; de nombreux petits ports accueillait bateaux à vapeur et embarcations de plaisanciers. Descendons l'Erdre, il y a un siècle, de Gâchet au Port-Boyer...

Gâchet, c'est alors le fief de la famille Vié, qui a donné plusieurs meuniers à ce moulin, disparu vers 1940-41, et des patrons à la vieille auberge. L'anse de Gâchet se nomme le Port-Brégeon, ou la Boire Noire. Elle est utilisée pour aller, d'un coup de barque, de Carquefou à la Chapelle. Louis Vié assure le passage. Les péniches y apportent des pierres, des engrais. En 1872, la commune de Carquefou a demandé la construction d'une cale, que les Ponts et Chaussées ont fait construire à un kilomètre en amont, au Port-Breton, ce qui ne fait pas l'affaire de notre aubergiste. Les bateaux à vapeur lui amènent, chaque dimanche à la belle saison, de nombreux clients. Il fait donc construire un débarcadère en bois en face de son auberge. Le ponton a servi pendant une vingtaine d'années, mais en 1895, il est devenu si dangereux que le préfet doit prendre un arrêté pour en faire démolir les vestiges ; Louis Vié, qui a fait bâtir une seconde auberge (le Petit Gâchet, devenu le Manoir de la Régate) peut en reconstruire un nouveau, mais à ses frais, ce qui est fait en 1897. Celui-ci va durer jusqu'après la guerre 1914-



Le ponton de Gâchet, au début du 20ème siècle

1918 ; vers 1920, son petit-fils Célestin Supiot achève de le supprimer. En 1909, le Touring-Club de France à son tour a fait installer un débarcadère, à l'emplacement du ponton actuel, pour accueillir les embarcations de plaisanciers de plus en plus nombreux.

Le port de la Blanche est utilisé par René et Jules Barré, des carriers de Chantenay, qui exploitent une carrière à proximité. On leur a permis d'installer une petite levée pour embarquer les pierres, ainsi qu'une prise d'eau pour laver leur gravier. À l'entrée du chemin, Mme veuve Provost a ouvert un débit de boisson près du port ; elle a eu la permission, en avril 1914, d'établir un appontement pour accueillir sa clientèle. Édouard Dumez possède deux pontons à l'autre bout du chemin, pour le restaurant-guinguette qu'il y exploite (voir Le Petit Journal de novembre 2013) ; en 1930, il les cède à son successeur, Marcel Arnaudeau. En 1893, une pétition circule : des Portériens demandent, en vain, que l'on déplace le bac de la Jonelière pour l'installer à Port-la-Blanche.

Le port suivant, c'est le Port-des-Charrettes, desservi par le chemin du même nom. Le chemin commence à recevoir des riverains vers 1873. Le port en question n'est pas aménagé ; on l'utilise surtout pour débarquer les pierres qui servent à entretenir les chemins des alentours. Les Couinet sont bien connus, dans notre quartier : ils exploitent le Café des Pêcheurs, sur le bord de la route de Saint-Joseph. En mai 1923, Mme Veuve Couinet, de Saint-Joseph, possède celui qui se trouve près du rivage à quelques mètres en aval du chemin : le Café des Mouettes ? (regardez bien : il en reste deux ou trois marches entre les deux sentiers) ; bien sûr, il lui faut un petit débarcadère, où elle reçoit les canots à voile et... les « bateaux pétroliers » ; c'est ainsi qu'on désigne alors les embarcations à moteur qui commencent à se populariser. Son idée peut être améliorée ; presque aussitôt, avec ses voisins MM. Robin et Pincemy, elle installe un vrai ponton-débarcadère ; il pourra recevoir les passagers du vapeur qui fait le service Nantes-Sucé. En 1924, Félix Vay, qui a succédé à Mme Couinet, se plaint : on décharge des pierres entre le ponton et son restaurant, elles obstruent le passage, ce qui gêne ses clients. En 1931, le port dispose de deux rampes ; celle de l'amont sert aux passagers des vapeurs, celle de l'aval aux marchands de matériaux. Ces derniers ont des problèmes pour aborder la rive : le fond est si encombré par des pierres tombées des bateaux qu'on ne peut approcher de la rive ; on doit débarquer les matériaux à l'aide de brouettes et de passerelles en bois.

Le ponton restera en service jusqu'à la guerre 1939-1945 ; en 1946, J. Lefevre, propriétaire du vapeur,

supprime l'escale du Port-des-Charrettes ; très peu de passagers l'utilisent, et le ponton, en ruine, serait trop coûteux à reconstruire. M. Henry, patron du Café des Roses, M. Brazeau qui a repris le Rendez-vous des Pêcheurs, de nombreux habitants du quartier, réclament en vain le rétablissement de l'estacade.

Le chemin du Fort est une impasse qui aboutit à la rive. Il y a quelques années, on y voyait encore, à gauche en arrivant sur le bord de l'eau, une petite ferme, dite le Cellier. Tout près, vers l'aval, un bateau-lavoir s'y est installé, en 1899 ; Louise Turpin, de Saint-Joseph, l'a exploité pendant au moins une vingtaine d'années : elle a fait renouveler son autorisation en 1909 et en 1918.

Puis on arrive au Port des Dames, un nom bien oublié aujourd'hui. C'est l'embouchure du ruisseau qui arrose le parc floral de la Beaujoire. En 1911, Jean Le Guillou, un entrepreneur du quai des Tanneurs, y installe un « pont de bateaux provisoire ». Il y transporte par wagonnets les pierres de la carrière voisine ; elles sont destinées à la construction du stand de tir du terrain du Bèle. Jean Le Guillou deviendra bien connu des Nantais ; c'est à lui qu'on doit les couleurs du FCN, le jaune et le vert.

Pendant la guerre 1939-1945, dit-on, il sut se faire une fortune assez importante pour s'offrir une écurie de courses dont c'étaient les couleurs. Lorsqu'il créa le FCN, avec Marcel Saupin et quelques autres, ce furent les couleurs choisies pour les maillots du nouveau club.

Le Port-Boyer, à la fin du 19^{ème} siècle, est envasé par les alluvions apportées par le Cens, qui débouche sur l'autre rive. Le marais voisin a servi de dépotoir pour une partie des restes de la Chaussée de Barbin, apportés par l'entreprise Perdriel du quai de Barbin (quai Henri Barbusse) (et bien plus tard, pour les vieux frigos et autres vélocycles hors d'usage). En 1889-91, la Ville songe à réparer le chemin qui le dessert. Mais les Ponts et Chaussées ne l'utilisent plus pour débarquer les pierres des carrières de Blain qui leur servent à l'entretien des chemins. Depuis quelques années, il revit grâce à la navette électrique qui dessert l'Université.

La plupart des débarcadères privés ont été enlevés, remplacés par des installations publiques, et la zone de marche-pied, disparue en grande partie après la guerre 1939-1945, fait l'objet d'une lente et difficile reconquête.

Louis Le Bail

CÔTÉ CULTUREL

► **Bibliothèque 1001 pages**

**Si la Bibliothèque 1001 Pages était
UN PLAT, ce serait ...**

- **Un bon gâteau au chocolat**, on y trouve plein de belles choses à dévorer avec les yeux.
- **Une raclette, une pizza, un croque-monsieur, des crêpes...**
- **La cucina**, ceux qui l'ont lu le savent !
- **Un grand plat convivial composé**, la bibliothèque réunit les gens et nourrit leurs pensées et leur imaginaire.
- **Du chocolat**, il y a plein de gourmands (et surtout des gourmandes) !
- **Une gourmandise**, bonbons, chocolat, gâteaux... on se régale avec un livre !
- **Un couscous**, épicé, sucré et doux, convivial.
- **Des tapas**, chacun pioche ce qu'il veut et y trouve beaucoup de plaisir.
- **Un plat familial type pot au feu**, c'est convivial et pour tous.
- **Un fondant au chocolat**, doux, agréable et fondant, cela donne de la bonne humeur.
Que j'adore !
- **Une paëlla**, les livres sont comme des grains de riz qu'on savoure, colorés comme ce plat convivial.
- **Une pâtisserie**, un 1001 feuilles !
- **Les dragées surprises de Bertie Crochue**, on vient

prendre un livre au hasard, et c'est toujours la surprise (mais pas de mauvaise surprise jusqu'ici).

**Si la Bibliothèque 1001 Pages était
UN ANIMAL, ce serait...**

- **Un loup**, il dévore les livres, et, même si on a un peu peur les histoires de loup finissent toujours bien !
- **Un ours, un lapin, une fourmière, un chaton, une vache, un perroquet ...**
- **Un pigeon**, dans mon rêve j'ai vu un pigeon avec 1001 plumes.
- **Un gros chien du genre Beethoven** (je ne me souviens plus de la race), c'est accueillant, parce qu'on se sent écouté, parce que la bibliothèque est toujours fidèle à ses principes et apprend (se perfectionne) toujours un peu plus,
- **Un perroquet**, ça attire l'attention.
- **Le paresseux**, on se laisse aller, on se laisse vivre au plaisir des livres.
- **Un chat**, le chat ronronne devant le feu.
- **Une chouette**, elle veille la nuit sur le monde.
- **Une tortue**, un lieu tout rond, tout mignon où on rentre pour y rester un bon moment. On prend son temps.
- **Un éléphant**, sa mémoire prodigieuse lui permettrait de mémoriser chacune des 1001 pages de la bibliothèque et sa force inégalée en ferait le porteur idéal pour une

bibliothèque ambulante !...

- **Une licorne**, c'est fantastique.
- **Un lièvre**, il est vif et prend le temps de goûter le thym et le serpolet.
- **Le chat botté**, il est astucieux.

Si la Bibliothèque 1001 Pages était UNE COULEUR, ce serait ...

- **Multicolore**, pour moi c'est la couleur des livres (joyeux).
- **Jaune**, elle irradie comme le soleil et nous réchauffe le cœur.
- **Violet**, c'est ma couleur préférée.
- **Vert et blanc**.
- **Un arc en ciel**, c'est gai, joyeux, lumineux comme les enfants. Voir la vie en couleur.
- **Orange**, elle est lumineuse, il y a de l'énergie et cette couleur plaît souvent aux petits et aux grands. Elle est tonique et chaleureuse.
- **Bleu**, pour l'évasion, la respiration.
- **Rouge vif**, pour la fête et la gaieté. C'est beau.
- **Le noir**, injustement connoté il contient pourtant toutes les couleurs et tous les mystères du monde dont sont faites les meilleures histoires...

Si la Bibliothèque 1001 Pages était UN LIVRE, ce serait ...

- **Un imagier**, on trouve des ouvrages de tous les styles, pour tous les goûts, des petits et des plus grands !
- **Ensemble c'est tout**, on la partage.
- Une encyclopédie, car on y trouve de tout pour tous les goûts !
- **Un J'aime lire**.

- **Petit bleu et Petit jaune**, (Léo Lionni) c'est une histoire de rencontres et d'amitiés multicolores qui mêlent petits et grands.
- **Le seigneur des anneaux**, parce que voilà !

Si la Bibliothèque 1001 Pages était UN PERSONNAGE, ce serait ...

- **Cyann** (BD – Le cycle de Cyann), c'est plein d'aventures et chaque livre est une aventure.
- **Une fée**, avec sa baguette magique qui nous ouvre la porte vers plein d'univers merveilleux.
- **Victor Hugo**, il a su être poète, raconteur d'une époque, proche des « petites gens ».
- **CHARLIE**, chacun vient comme il veut, avec ses idées... pour partager des bons moments.
- **Un conteur**, il nous propose des histoires pour rêver, voyager dans le temps, l'espace.
- **Shiva**, il faut beaucoup de bras pour faire fonctionner une bibliothèque aussi multi-fonctionnelle.
- **Un arlequin**, il y a plein de couleur et de livres différents.
- **Violetta**, c'est ma star préférée.
- **Guillaume de Baskerville**, vif d'esprit, cultivé, plein d'humour, curieux, il n'aime rien tant que le savoir. Qui pourrait mieux incarner une bibliothèque.
- **La princesse Dézécote**, j'adore le prince de Motordu, et que la bibliothèque est animée par des princesses.
- **Harry Potter**
- **M'TOTO**, il aime les enfants

Un grand merci à tous les lecteurs, petits et grands, qui ont participé à ce portrait !

L'équipe de 1001 pages



DANSES TRADITIONNELLES

Il y a cent ans, les soldats "dansaient" !

Il y a cent ans, la guerre faisait rage dans notre pays. La guerre, « la danse » dans l'argot des troupiers, ils l'ont vécue dans les deux sens du terme. Dans le cadre de la commémoration de cette tragédie mondiale et en rapport avec l'atelier de danses traditionnelles, je me suis livré à une enquête pour déterminer quelles étaient **les pratiques de danses traditionnelles ou non durant la guerre de 14-18**, et quels étaient les rapports entre la danse et la guerre dans ce contexte. Danse macabre, dont beaucoup ne sont pas revenus.

Pourquoi un tel sujet ?

Le sujet peut sembler trivial dans une période aussi mouvementée que l'a été celle de la période 14-18. Pourtant, la danse, sous toutes ses formes, porte en elle, toute la force indicible qui ne peut s'exprimer par les mots. Tantôt forme d'expression de la joie, de l'amour, de l'exaltation, de la colère, de la peur, de l'angoisse, elle transporte toutes nos émotions, toutes nos espérances

dans un univers fugace de sensations. Elle témoigne aussi, à un moment donné, de ce qu'était notre société, pour peu qu'on réussisse à la fixer dans des notes, des dessins, des films ou des photographies. Car la danse est un art "volatile" dont il ne reste rien une fois qu'elle s'est accomplie.

Les sources d'information

Nous disposons aujourd'hui d'un grand nombre d'informations accessibles, d'une part grâce à Internet et d'autre part, grâce à la mise en ligne à l'occasion de cette commémoration d'une quantité importante de documents de tous pays, qui étaient inconnus jusqu'alors.

A ma grande stupéfaction ce sujet s'est révélé être d'une très grande richesse tant en qualité qu'en quantité. Le nombre de documents filmés ou photographiés est imposant. Même si à l'époque les films sont encore muets, ils permettent de se rendre compte de la présence ou non de pratiques de danses parmi les soldats.

To be or not to be?

Mais cette richesse est très inégalement répartie selon qu'il s'agisse de reportages officiels destinés à être diffusés dans la presse ou aux actualités cinématographiques, ou bien de notes, de croquis de dessins voire de clichés photographiques pris par des soldats et destinés à un usage plus restreint. De plus il est important de comprendre le contexte dans lequel ils ont été produits et d'essayer de comprendre ce qui est montré mais aussi, ce qui n'est pas montré. Chaque document – ou l'absence de document- apporte en soi, sa petite réponse mais aussi son lot de questions: « Pourquoi il y a-t-il ou il n'y a-t-il pas de documents ? », alternative matérialiste à la question existentielle d'Hamlet : « Être ou ne pas être, c'est la question ».

Interdiction de danser ?

L'absence quasi-totale, par exemple, de représentation de pratiques de danses traditionnelles durant cette période, nous a amené à nous demander s'il était interdit de danser durant cette période? A cette question on peut répondre oui...et non.

En octobre 1913, toutes les collectivités reçoivent des instructions concernant les pouvoirs militaires en France en cas de guerre appelé aussi « **état de siège** ». Ces pouvoirs se réfèrent à la loi du 9 août 1849 et ils sont de toutes natures. La censure y est explicitement indiquée et l'autorité militaire peut « interdire les publications et réunions jugées de nature à exciter ou à entretenir le

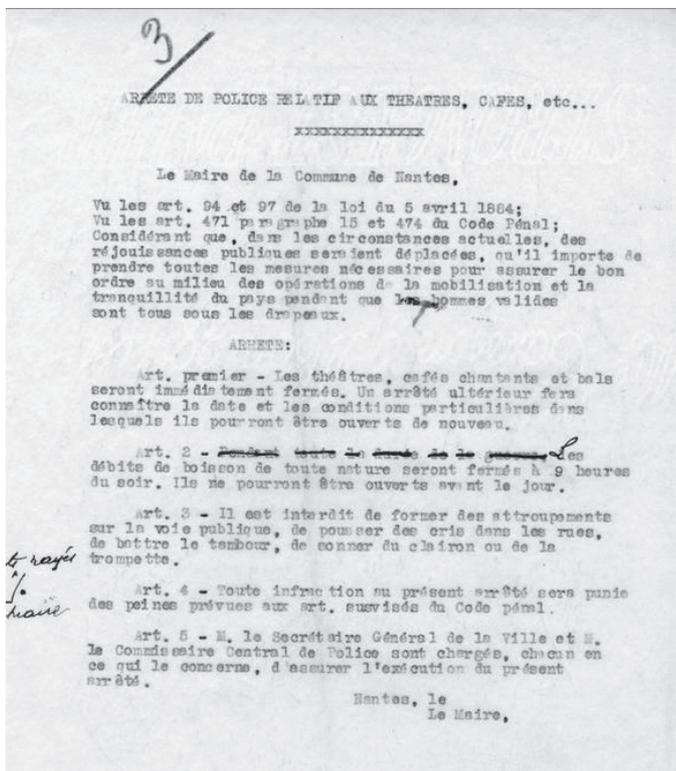
désordre (art.2-4)». La mise en état de siège du pays est déclarée le **2 août 1914**. Les instructions sont aussi très claires vis à vis des spectacles : « Art.23 : Les salles de spectacle et de débit (hôtels, auberges, cafés) **resteront, en principe, ouvertes**, sous la réserve qu'elles pourront être fermées par simple décision de l'autorité militaire. Aucune représentation, de quelque nature qu'elle soit, ne pourra être donnée sans que le programme ait été approuvé par l'autorité militaire. »

Pas d'interdiction nationale.

Il n'y a donc pas eu de décret de loi interdisant la danse, les bals et les réjouissances en général, comme cela a pu être le cas durant la seconde guerre mondiale, où l'envahisseur a fait interdire cette pratique jugée dangereuse pour le maintien de l'ordre public. En revanche, au niveau local de nombreux Préfets et Municipalités ont promulgué des arrêtés interdisant ou limitant les bals et les festivités. Ainsi à **Nantes**, un arrêté municipal du 1er août 1914 ordonne la **fermeture immédiate** des théâtres, cafés chantants et interdit tout spectacle. La Mairie craint des troubles à l'ordre public. Cependant, constatant que la **réouverture** dans d'autres villes ne cause pas de problèmes, la Mairie décide d'en faire de même le **6 mars 1915**, également par arrêté. Il faut faire une demande adressée à la Mairie avant la production d'un spectacle ou d'une conférence. De plus il faut verser « pour les concerts et conférences, la totalité de la recette, déduction faite des frais de salle, droit d'auteur et cachets du conférencier et des artistes. » Les films ne doivent pas contenir de scène « de nature à choquer les sentiments patriotiques des spectateurs ou à provoquer des discussions entre eux ».

Au nom de la loi morale

Mais il y a un deuxième aspect à ces restrictions, plus fort peut-être encore que la censure. Au fur et à mesure que la guerre fait rage, le nombre de morts ne cesse d'augmenter. La bienséance et la compassion à l'égard des familles touchées par le deuil, impose - de facto - une auto-censure de la population vis à vis de ce genre de manifestations. Ainsi, par exemple, trouve-t-on dans la revue "**Le Magasin pittoresque**" d'Emile et Louis Fouquet du 01 janvier 1917, dans un article intitulé "A propos du Mardi Gras" la remarque suivante: "*Je ne sais pas si, cette année, il est venu à la pensée de personne de fêter le mardi gras. La guerre sanglante, que nous subissons depuis deux ans et demi, nous impose une discrétion pour ainsi dire obligatoire dans la manifestation de nos joies, et j'imagine que ceux-là mêmes qui n'ont pas été frappés directement ont eu assez le sentiment du deuil d'autrui pour s'abstenir.*" (Source : BNF/Gallica). De même, l'arrêté municipal de la ville d'Orléans (45), autorisant la poursuite des festivités sur la commune, modère ainsi son avis : « (...) Néanmoins, afin de ne pas choquer la population, et en particulier les familles



© Archives municipales de Nantes - 2012

endeuillées, les manifestations ne doivent pas être trop démonstratives voire exprimer une certaine retenue. » Parallèlement à cela, beaucoup de femmes s'interdiront de danser alors que leur époux est sur le front. Ici, il s'agit d'une mesure tacite entre époux, visant à garantir la bonne moralité de la femme restée seule à la maison.

Dans un recueil de mémoires, paru aux états-Unis en 1920, on trouve la remarque suivante du lieutenant Frederick Morse Cutler, aumônier du 55^{ème} Régiment d'artillerie américain en poste à Aubière - Puy de Dôme - (63) d'avril à juin 1918 :

(...) "Pour marquer une exception à la loi en vigueur(*), le maire permet aux officiers et aux mairaines, à la fin des cérémonies du baptême(**), une danse non autorisée. C'est parce que les femmes françaises refusent leur passe-temps favori comme une expression de leur patriotisme pendant les années terribles de la guerre; et seul le départ proche de leurs amis américains a justifié une suspension de cette règle." (...) Source: <http://cgghaubiere.blogspot.fr/2014/01/1914-1918-des-americains-aubiere05.html> - Chapitre intitulé "« Une cérémonie franco-américaine à Aubière : le baptême des canons ». §12

Comme on le voit, il n'y a pas eu au niveau national, d'interdiction de danser. En revanche, au niveau local de nombreux Préfets, Commandants de régions militaires et Maires ont promulgué des arrêtés interdisant ou limitant les bals et les festivités. Par ailleurs, beaucoup de gens se sont interdits de danser soit par respect pour leur conjoint au front, soit dans le but de ne pas augmenter la souffrance des familles en deuil.

Au final, loi "juridique" et loi "morale" se sont agrégées pour former un consensus fort.

Et nos soldats ?

Sur le front, en seconde ligne, ou en cantonnement, il n'est pas fait état d'interdiction de danser, par les autorités militaires. Les notes de nombreux soldats font état de bals improvisés, sans toutefois en donner la teneur et la composition. Ainsi, par exemple, dans ses carnets, Paul Duchatelle (1885-1917) sous-lieutenant au 303^{ème} régiment d'infanterie, 21^{ème} compagnie note ceci:

"13 mai 1915 - Watronville

Jour de l'Ascension.

Très beau et chaud soleil. Je vais à la messe.

Calme complet, pas un coup de canon.

Lebrun est plus que gai et me rappelle les souvenirs

d'Auvours dont voici déjà une année de passée.

Il organise un petit bal que les gendarmes font cesser car il est 9 heures du soir. »

Ou bien dans l'historique du 98^è RI entre 1914 et 1918, la notation suivante, à la date du 14 juillet 1917 : « (...) Tout près de cette ville, dans le coquet village de **Saint-Amand**, nous vivons heureux, parmi des habitants très accueillants. Nous y fêtons le **14 juillet**. Toute la division

est passée en revue par le général Gratier. Elle défile magnifiquement. Les cantonnements ont été décorés de drapeaux et de guirlandes. Des prix sont donnés par le colonel à ceux qui ont fait preuve du meilleur goût. L'après-midi, une séance récréative est offerte aux habitants et aux poilus ; et, le soir, **on danse au son de la musique militaire**.(...) »

Des soldats venus d'ailleurs...

L'arrivée de nouveaux soldats - Russes à Mailly-le-camp dans l'Aube (10), Tirailleurs sénégalais à Bourbach-Le-Haut dans le Haut-Rhin (68), Écossais en kilt sur la Somme (80), contingents de travailleurs Zoulous à Darnes dans le Pas de Calais (62) - sont autant d'occasions de réaliser des démonstrations de danses « exotiques », qui font les unes des journaux de l'époque.

Et les prisonniers?

Mais c'est peut-être dans les camps de prisonniers que l'on danse le plus. On danse pour tuer l'ennui, on danse par nostalgie sur des airs qui rappellent le pays. Dans la revue "**L'intermède**" n°37 éditée par les prisonniers français du camp de Wurzburg en Allemagne, en date du 21 janvier 1917, on peut lire ceci dans un article intitulé "**Souvenir sombre**" : « (...) On y parle un français sonore, coloré des compatriotes du midi, des **Corses** gais, loquaces, vifs, et noirs y causent dans leur patois aux inflexions rauques et douces. Presque chaque soir, quand la soupe est mangée, nos amis s'assemblent. Une voix tremblante, plaintive, une voix qui semble devoir sangloter en complainte surannée l'air le plus vif, **la voix d'un accordéon** se fait entendre. Sous les doigts de l'artiste habile, le fruste instrument s'anime et dit un air simple, aérien, un air dont les notes grêles semblent s'espacer pour mieux s'accrocher aux rameaux des buissons et aux herbes folles du maquis. **Par couples** aux gestes vifs, aux esprits joyeux, **on danse, on danse....** Et n'est-ce pas notre part, danser sur nos souffrances, par dessus les tombes? »

Comme on peut le constater, malgré les heures sombres qu'ils vivaient, les Pioupious dansaient. Mais que dansaient-ils ? La suite au prochain épisode ?

Daniel Hérault

(*) L'auteur évoque ici l'arrêté municipal interdisant de danser.

(**) Il s'agit du baptême de canons américains

Voici quelques sites et sources d'informations intéressants :

- Les archives municipales de la ville de Nantes sur: http://www.archives.nantes.fr/pages/DOSSIERS_DOCS/nantes_14_18/ville_arriere.html

- La Bibliothèque Nationale de France, accessible à travers le site Gallica sur : <http://www.gallica.bnf.fr/>

- Le site de partage européen des archives de la Guerre 14-18 sur: <http://www.europeana1914-1918.eu/fr>

DANSES TRADITIONNELLES : threesome dance

Philippe est un jeune homme trisomique. Il travaille dans la journée en entreprise sur un emploi réservé, et rentre le soir au foyer Erdre et Sens, où il réside. Un jour son foyer m'a appelé pour savoir s'il pouvait s'inscrire à l'Atelier de Danses Traditionnelles. Il est venu, il a vu... et il s'y est plu. Depuis, chaque année il se réinscrit et travaille avec nous les danses, difficiles ou non, mises au programme de l'atelier. Dernièrement, il s'est proposé d'écrire un article pour le journal publié dans son foyer. Nous lui avons demandé la permission de le publier aussi dans notre Petit journal de Saint Jo, chose qu'il a accepté de bonne grâce et nous l'en remercions. Philippe témoigne :

« Cela fait quatre ans que j'ai commencé la danse bretonne avec l'association des ateliers de danses traditionnelles à Saint-Joseph-de-Porterie. Le cours nous fait découvrir les différentes danses bretonnes, mais également d'autres régions de France et d'Europe. J'arrive le mardi soir avec un bus de la Proxitan et Daniel, l'animateur, m'accueille avec son sourire et ses blagues. Je danse dans un groupe ouvert à tous, et le cours se passe dans la bonne humeur. Daniel, l'animateur, dit que je « sais écouter la musique » et que j'apprends bien les pas. Il m'arrive de partager mon humour et mon sens de la plaisanterie. Je peux être aussi impatient lorsque les autres danseurs se trompent, mais l'on m'explique les difficultés des nouveaux danseurs et tout va mieux.

Lorsque les musiques changent, il faut bien écouter.

J'aime bien danser avec les filles, elles sont mignonnes et elles rient avec moi.

Il y a parfois des musiciens et j'aime ça. »

Philippe a du caractère : il sait ce qui lui plaît et ce qui ne lui plaît pas. Et quand ça ne lui plaît pas, bien qu'il ait des difficultés pour parler, il sait malgré tout l'exprimer. Il faut dire que les exercices que nous pratiquons sont parfois difficiles, demandent beaucoup de concentration, un effort de mémoire. Il doute souvent de pouvoir aller jusqu'au bout, de réaliser la danse dans son intégralité. Mais avec un peu de persévérance, il y arrive tout de même. Il faut voir alors la joie qui s'exprime dans ses yeux ; joie de la réussite, joie du partage, joie de la danse accomplie. Il n'est pas rare qu'il pousse alors son cri de guerre, plongeant alors le groupe entier dans l'hilarité. Philippe c'est notre « vedette », notre « mascotte », notre « chouchou ». Il nous prouve à chaque séance que, malgré nos différences, malgré les handicaps, la vie en communauté est possible pour tous, pour peu que chacun y mette un peu de bonne volonté.



**Threesome dance (mot anglais) : forme de danse à trois - souvent un homme accompagné de deux dames - présent dans les contredanses anglaises que nous pratiquons, quand le nombre de participants le permet.*

Philippe Bahaud - Brigitte Proust - Daniel Héroult

DANSE MODERN JAZZ

"Bonjour, je m'appelle Sylvie HUBERT. Je suis les cours de danse modern jazz de l'Alpac depuis deux ans.



Alors que Peggy pouponne et qu'Amandine prend allègrement sa suite, Abba a décidé de passer la main et de se consacrer à la posture du lotus en continuant de prendre en charge la section Yoga.

La section danse, c'est neuf groupes enfants et adultes, ce qui représente près d'une

centaine de danseurs du mercredi au samedi. Abba a fait un travail formidable en encadrant la section pendant trois ans et je me fais une joie de la relayer. Inscriptions, contacts avec les danseuses adultes et les parents des petits danseurs, organisation du gala lors de la festive...

Mon grand avantage : faire partie des danseurs et être la maman de deux petites élèves. Je n'ai pas envie de voir disparaître la section qui offre des cours de qualité dans une ambiance très sympathique. C'est aussi ça, la vie de quartier...Je tâcherai de me rendre disponible pour des questions par mail ou sur place les mercredis à 14 h ou 15 h et les samedis à 10 h 30 ou 11 h 30.

Et pour que cela fonctionne mieux encore, je lance un

appel à ceux qui se souhaitent se joindre à moi. A plusieurs, on peut se partager les tâches...

Et maintenant, je laisse la parole à Amandine..."

Amandine a décidé de s'attaquer au vaste et intrigant domaine de l'espace pour la Fesive 2015 qui aura lieu le samedi 6 juin. Ce spectacle nous conte l'histoire d'un monde qui a perdu ses couleurs, d'un monde plongé dans le noir, où les gens n'ont plus ni espoir, ni rêves. Mis à part un petit groupe d'explorateurs qui décide de se lancer dans une grande aventure spatiale à la recherche

d'un peu de lumière des étoiles à ramener dans leurs sacs de voyage. Un parcours qui s'annonce passionnant, certainement semé d'embûches, mais qui promet finalement de belles rencontres. Venez donc vous aussi, le temps d'un après-midi, vous suspendre à une ou deux étoiles. Réservez vos places, décollage prévu pour 13h30."



Sylvie Hubert

► Les Ateliers GUITARE et SYNTHÉ

L'ALPAC propose des cours collectifs de guitare et synthé (clavier portable) pour débutants ou initiés, enfants ou adultes, le mardi et le mercredi après-midi.

Les horaires sont les suivants :

- le mardi de 17 h à 21 h, dont un cours de synthé à 18 h 30.
- le mercredi de 16 h 30 à 19 heures.

Les cours de guitare du lundi sont encadrés par Julien.

Le solfège n'est pas la priorité et n'est pas nécessaire, beaucoup d'élèves guitaristes n'ont pas ce bagage et s'en sortent très bien.

Ces cours sont basés sur l'accompagnement de chansons, passage d'accords, et déchiffrage de mélodies avec tablature (système de lecture simplifiée représentant les cordes de guitare sur lesquelles sont posées de chiffres indiquant les cases de la guitare)... Principe de lecture existant depuis la renaissance...

Folk, rock, traditionnel, blues, jazz et chansons sont au programme de ces ateliers ouverts à partir de huit ans. Les cours, même collectifs, donnent l'occasion aux élèves d'avoir un travail personnalisé et adapté à chaque âge.

Pascal Le Troadec

► ATELIER PHOTO: exposition "LÉGÈRETE"

Légèreté... Voilà un thème moins facile qu'il n'y paraissait au départ !

En effet, il ne s'agissait pas simplement de photographier des objets légers : plumes, bulles de savon, etc. Il fallait surtout que la photographie donne la sensation de légèreté.

Avec la contrainte supplémentaire de travailler en série de trois à cinq photos ou en polyptyques, les photographes de l'Atelier ont exploré les différents sens du mot « légèreté », chacun avec sa sensibilité.

Comme toujours, les débats ont été vifs pour savoir si telle série donnait bien une impression de légèreté... et il a beaucoup été question de subjectivité !

L'exposition est le résultat d'un an de travail, de la part des photographes exposants évidemment, mais aussi de tous ceux qui par leurs propres tentatives même non abouties, leurs critiques, leurs suggestions, ont contribué à sa réussite.

Nous espérons que vous l'apprécierez.

Légèreté

Maison des Associations 478, route de St Joseph 44300 NANTES

Du 21 mars au 3 avril
horaire sur le site www.atelierphotographiqueledre.fr

EXPOSITION



PHOTOGRAPHIQUE

L'atelier Photographique de l'Erdre fait partie de l'Amicale Laïque de Port-Boyer (ALPB) et de l'Amicale Laïque de Saint-Joseph-de-Porterie (ALPAC) que nous remercions de leur soutien.

Michel Gautier



⤵ **VENEZ FAIRE DU SPORT AVEC NOUS À L'ALPAC !**

Les cours de **GYMNASTIQUE d'ENTRETIEN** et de **STRETCHING POSTURAL** sont dispensés par trois professeurs diplômés, dans une ambiance dynamique et conviviale pour une séance d'1 heure ou plus par semaine ! Du lundi au vendredi le matin et/ou le soir.

Renseignements :
Gigi LOUIS 02.40.30.14.18
Isabelle MICHEL 06.79.45.31.98
Michèle JOSSE 02.28.23.04.16

Lieu : GYMNASSE 1 de ST JOSEPH

Inscriptions pour Saison 2015-2016

- Mercredi 02/09/2015 de 17 h à 19 h (Gymnase 1)
- Jeudi 03/09/2015 de 17 h à 19 h (Gymnase1)

FORUM samedi 05/09/2015 de 8 h 30 à 12 h au Gymnase 1 de St-Joseph de Porterie

Permanence Maison de Quartier pour toutes activités Sportives et Culturelles : du lundi 07/09 au vendredi 11/09 de 17 h à 19 h et le samedi matin 12/09



Michèle Josse

COMMUNIQUÉS

Soirée "portes ouvertes" au cours d'anglais

Hello,

L'atelier d'anglais organisera une soirée « portes ouvertes » le **mercredi 3 juin 2015, à partir de 18 h 30.**

La répartition des cours est la suivante :

- 18 h 30 / 19 h 30 : cours « niveau intermédiaire »
- 19 h 30 / 20 h 30 : cours « faux débutants-pré-intermédiaire »
- 20 h 30 / 21 h 30 : cours « niveau avancé »

Les personnes intéressées peuvent venir essayer,

participer, poser des questions, discuter... au(x) cours de leur choix. Les cours ont lieu au premier étage de la maison des associations de Saint-Joseph de Porterie, en salle C.

Les personnes déjà adhérentes cette année peuvent aussi en profiter pour « essayer » un autre niveau (du groupe 1 au groupe 2, du groupe 2 au groupe 3), c'est l'occasion !

Hope to see you soon !

Contact : anglais@alpacnantes.net

Il reste encore des exemplaires de notre livre Saint-Jo et les Batignolles, histoires d'un quartier nantais

Un livre de 320 pages, nombreuses illustrations couleurs, pour presque tout savoir sur l'histoire de notre quartier depuis le temps des Gaulois.

Points de vente : la bibliothèque Mille et Une Pages (Maison des Associations de Saint-Jo) ; tabac-presse de Saint-Jo, tabac-presse Halvêque, librairies Paridis, Atlantis et Atout-Sud ; et en ville, librairies du Château des Ducs, Vent d'Ouest, Coiffard, Durance ; Maison des Hommes et des Techniques (anciens chantiers navals, Île de Nantes).

Un nouveau roman de Gérard Lossel : LE FAUX SOCLE EN TRIGONE

"*Alea jacta est*" comme disait César en franchissant le Rubicon (si tant soit peu qu'un rubis puisse être doué d'intelligence). Après avoir obtenu deux premiers prix de nouvelles, *Faux socle en trigone* va paraître en version longue sous forme de roman à la fin du mois de mai. Comme précédemment pour *Tout Secret*, le roman sera édité par les éditions du Masque d'Or et peut d'ores et déjà être commandé directement chez l'éditeur ou par mon intermédiaire .

<http://losselenpages.blogspot.fr>

GRANDE PARADE DE PRINTEMPS ET FÊTE DU JEUX le samedi 30 MAI 2015

La "Parade" : Toute la population de Saint-Joseph est invitée à venir défiler dans les rues du quartier. Le départ du défilé aura lieu devant la maison de quartier, aux environs de 10 h 30 et traversera les nouveaux ensembles pour se terminer aux alentours de 12 h à la maison de quartier.

La "Fête du jeux" : A l'issue du défilé, nos aimables concitoyens seront invités à participer à la Fête du jeux, organisée par l'équipe de la bibliothèque 1001 pages et de la ludothèque où petits et grands pourront s'amuser en famille.

"Qu'on se le dise !"

FESTIVE le samedi 6 juin 2015 salle Nantes Erdre

ALPAC

**Festive
du
Culturel**



Rejoignez-nous pour un après-midi culturel en famille

Spectacles de danses moderne et traditionnelles, chant choral, musique, théâtre, animations "Livres et Jeux", expositions de l'atelier d'arts plastiques et de l'atelier Photographique de l'Erdre.

La Festive c'est aussi une grande équipe qui travaille en commun et s'entraide. Alors venez nombreux nous aider, pour passer une heure, voire plus, dans une bonne ambiance. Plus nous serons nombreux, plus la fête sera réussie.

D'autres exemplaires papier de votre "Petit Journal" n° 79 sont à votre disposition

- ▶ À la bibliothèque 1001 pages de l'ALPAC (Maison des Associations de Saint-Jo)
 - ▶ Chez nos boulangers
 - ▶ Sur le présentoir de la Mairie annexe du Ranzay
 - ▶ Au Marché U de La Beaujoire
- En attendant, retrouvez le petit journal et les activités sur <http://alpacnantes.net>

Le prochain numéro du "Petit Journal" paraîtra en juin 2015

- Vos articles seront reçus jusqu'au 4 mai, envoyez-les bien avant si possible. Merci.
Contactez les responsables de vos activités à l'ALPAC ou écrivez à la rédaction :
- ▶ louis.lebail@orange.fr
 - ▶ bernard.courcelle44@orange.fr

Directeur de la publication : Bernard Courcelle

Équipe : D. Amice - L. Berthelot - G. Blanquet - C. Blanquet - P. Bresson - JP. Hamon - D. Hérault - L. Le Bail.

Les activités qui se sont exprimées : Anglais, Arts plastiques, Athlétisme, Bibliothèque, Commission fêtes, Danses moderne, Danses traditionnelles, Gymnastique, Musique, Photo.